

Programme d'Actions Mobilité 2020-2025 de la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve

1 O.S. 01 : Favoriser l'usage des modes actifs

1.1 O.O. 01 : Améliorer la qualité de l'infrastructure destinée aux modes actifs

- 1.1.1 Réaliser et mettre en œuvre le plan cyclable 2020/2030 – et procéder au suivi du plan WACY II et à venir
- 1.1.2 Participer et aider à la réalisation de la liaison cyclable structurante dans la vallée de la Dyle en concertation avec la Région, la Province et les communes voisines
- 1.1.3 Limiter l'accès des véhicules au piétonnier de Louvain-la-Neuve afin de sécuriser les modes actifs
- 1.1.4 Étudier la faisabilité d'un piétonnier au centre d'Ottignies
- 1.1.5 Réaliser et mettre en œuvre un plan piéton

1.2 O.O. 02 : Augmenter l'offre en stationnement

- 1.2.1 Réaliser un état des lieux du stationnement vélo et définir les besoins en stationnement vélo en fonction des implantations et des activités desservies (intermodalités, commerces, services, écoles, travail) et des durées de stationnement
- 1.2.2 Développer l'offre en parkings vélo collectifs et sécurisés dans les centres urbains
- 1.2.3 Développer l'offre en Parkings vélo collectifs et sécurisés dans les quartiers et les futurs projets d'urbanisation.
- 1.2.4 Développer l'offre complémentaire de services à proximité des parkings vélo collectifs, kit de réparations, consignes, recharges électriques,...

1.3 O.O. 03 : Soutenir le développement des modes actifs

- 1.3.1 Encadrer les offres de mobilité actives en libre-service via une licence pour cyclo partage
- 1.3.2 Poursuivre et augmenter la flotte Cyclottintois : vélos en prêts longues durées
- 1.3.3 Développer un partenariat afin de mettre en œuvre une flotte de vélos partagés en libre-service
- 1.3.4 Pérenniser la prime vélo
- 1.3.5 Poursuivre et développer les collaborations avec les acteurs actifs dans la promotion d'une mobilité alternative à la voiture (piétonne, cyclable, transports collectifs,...)
- 1.3.6 Poursuivre le travail du groupe de suivi Handicontact et être attentif à la prise en compte des recommandations dans le cadre des travaux d'adaptation et lors des aménagements futurs.
- 1.3.7 Développer les "Pedibus" et "Vélobus" en partenariat avec les écoles

2 O.S. 02 : Favoriser l'usage des transports en commun

2.1 O.O. 04 : Augmenter et compléter l'offre en transport en commun

- 2.1.1 Pérenniser et étendre le Transport à la Demande (navette interquartier)
- 2.1.2 Tester une navette autonome entre la gare de Louvain-la-Neuve et le parc scientifique
- 2.1.3 Nouvelle ligne Proxibus
- 2.1.4 Collaborer et participer à la restructuration du réseau TEC avec des dessertes structurantes complémentaires et des amplitudes journalières renforcées
- 2.1.5 Étudier et mettre en œuvre la restructuration de la desserte locale par une offre de transport adaptée : Transport à la demande, Proxibus, Navette,...
- 2.1.6 Collaborer à la mise en œuvre des travaux et de la mise en service du RER avec une augmentation de l'amplitude journalière des trains
- 2.1.7 Promouvoir auprès des opérateurs de transports publics une tarification simplifiée et attractive

2.2 O.O. 05 : Réaliser des infrastructures adaptées

- 2.2.1 Collaborer et aider à la mise en œuvre de la gare ferroviaire d'Ottignies
- 2.2.2 Collaborer et aider à la mise en œuvre de la gare des bus d'Ottignies

- 2.2.3 Collaborer et aider à l'étude du réaménagement de la gare des bus de Louvain-la-Neuve
- 2.2.4 Améliorer la qualité des arrêts de bus structurants en créant des lieux d'intermodalité
- 2.2.5 Etudier la faisabilité d'un plan de circulation du centre d'Ottignies afin d'améliorer la circulation des transports publics
- 2.2.6 Collaborer à l'élaboration de sites propres sur les axes structurants

3 O.S. 03 : Diminuer l'impact de la voiture individuelle

3.1 O.O. 06 : Favoriser le partage de véhicule

- 3.1.1 Développer l'offre en voitures partagées
- 3.1.2 Soutenir le covoiturage en promouvant les plateformes existantes
- 3.1.3 Collaborer et aider à la mise en œuvre d'un plan de déploiement de distribution des énergies alternatives : bornes électriques, gaz naturel, ...

3.2 O.O. 07 : Rationaliser le parking

- 3.2.1 Réformer la Zone Bleue et définir un nouveau plan de stationnement en lien avec les nouveaux outils technologiques disponibles pour une gestion optimum paiement, information, lisibilité,....
- 3.2.2 Développer un partenariat Privés – UCLouvain et Ville sur la mutualisation des zones de stationnement à Louvain-la-Neuve en fonction des différents publics cibles.
- 3.2.3 Étudier l'opportunité d'un nouveau parking public au centre d'Ottignies dans le cadre du développement de la piétonisation du cœur de Ville et la suppression de stationnement en voirie
- 3.2.4 Faire évoluer le Guide communal d'urbanisme pour permettre des alternatives aux impositions de places de parkings

3.3 O.O. 08 : Améliorer la sécurité routière

- 3.3.1 Poursuivre le projet de Ville 30 par l'amélioration des « aménagements temporaires », leur renforcement ou la création d'aménagements spécifiques de l'espace public.
- 3.3.2 Sécuriser les abords d'écoles par la création d'aménagement public dans le respect du principe STOP Améliorer le réseau routier. Objectiver et prioriser les travaux de voiries
- 3.3.3 Accroître le contrôle des infractions code de la route
- 3.3.4 Sensibiliser à la sécurité routière en s'appuyant sur des collaborations (GRACQ, PROVELO, SAVE, FEDEMOT,...)

3.4 O.O. 09 : Réfléchir à un plan de circulation

- 3.4.1 Etudier un plan de circulation du centre d'Ottignies afin d'améliorer la sécurité pour tous les usagers
- 3.4.2 Etudier la réduction et la suppression la circulation de transit sur la chaussée de la Croix afin de proposer un aménagement de l'espace rue pour tous les usagers.
- 3.4.3 Évaluer la pertinence de la réalisation d'un barreau sud à la lumière de la nouvelle Vision de mobilité et des nouveaux projets de développement/reconversion dans le périmètre
- 3.4.4 Evaluer la pertinence du projet de pont de Masaya à la lumière de la nouvelle Vision de mobilité et des nouveaux projets de développement/reconversion dans le périmètre

4 O.S. 04 : Développer l'intermodalité

O.O. 10 : Développer l'intermodalité

- 4.1.1 Etudier et créer un réseau de mobipoints sur l'ensemble du territoire comme points d'intermodalité structurant les différentes offres de mobilité existantes et à venir.

- 4.1.2 Etudier la faisabilité d'une solution de distribution urbaine du centre de Louvain-la-Neuve basée sur la valorisation des infrastructures des quais existantes, d'un nouveau centre de distribution à l'échelle de la ville et d'une distribution du dernier kilomètre dans le respect de la structure urbaine d'une ville piétonne.
- 4.1.3 Créer une fonction de Mobility Manager pour renforcer l'intermodalité autour des gares, des écoles, des entreprises,...
- 4.1.4 Créer une maison de la mobilité
- 4.1.5 Encourager le développement d'espace de co-working sur son territoire et développer le New World of Working (NWOW).